

## MÉTIERS

FAMILLES PROFESSIONNELLES  
DÉTAILLÉES



BÛCHERONS, SYLVICULTEURS INDÉPENDANTS




### EMPLOI



QUELLES SONT **LES CONDITIONS D'EMPLOI DANS CE MÉTIER** EN RÉGION ?

## LE STATUT ET LE TYPE DE CONTRAT<sup>1</sup> DES PERSONNES EXERÇANT CE MÉTIER

**100 %**  
des personnes exerçant ce métier sont en emploi stable

 Bûcherons, sylviculteurs indépendants  
 Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons  
 Tous métiers



**100 %**

des personnes exerçant ce métier sont non salariées  
(13 % tous métiers)

**9 %**

des personnes exerçant ce métier travaillent à temps partiel  
(18 % tous métiers)

## LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DES PERSONNES EXERÇANT CE MÉTIER

**100 %**  
des personnes exerçant ce métier appartiennent à la catégorie «Agriculteurs exploitants»

Source : Insee - RP au lieu de résidence et DADS-DSN.

### Notes :

<sup>1</sup> Les emplois stables regroupent les emplois sans limite de durée, c'est-à-dire les CDI et les titulaires de la fonction publique, ainsi que les non salariés. Les emplois à durée limitée regroupent les emplois aidés (contrat unique d'insertion, d'initiative emploi, d'accompagnement dans l'emploi, avenir, etc.), les stagiaires rémunérés en entreprise et les autres emplois à durée limitée, CDD, contrat court, saisonnier, vacataire, etc. La catégorie non salariés concerne notamment les employeurs et les indépendants.